

Ghaleb ben Cheikh El Hocine

L'héritier des prophètes

En ces temps d'hystérie médiatique où tout ce qui est islamique est apprécié à l'aune d'une littérature de gare foisonnante mais insidieuse et d'une information de comptoir hasardeuse et proliférante, l'heureuse initiative de la famille Draz qui consiste à rééditer l'un des ouvrages les plus importants de l'œuvre de Mohammed Abdallah Draz est saluée par un grand nombre de musulmans et surtout par beaucoup de leurs amis non musulmans désireux de renouer avec l'authenticité d'une pensée éclairée en cette conjoncture très trouble. Ce projet éditorial participe de la réponse attendue à ceux qui s'interrogent sur « l'étrange silence » des grands intellectuels musulmans sur ce qui se dit et se fait actuellement au nom de l'islam en France et de par le monde.

En effet, dans la morosité scabreuse de ce monde et la crise qui le secoue depuis quelque temps, l'élément religieux islamique est incontournable, comme une des données fondamentales de l'ensemble des paramètres qui régissent cette crise et sa solution. La question islamique est désormais au centre d'enjeux nationaux et internationaux.

À cet égard, autant les simplifications sommaires du type choc des civilisations et les raccourcis hâtifs dans le style : combat cosmique du Bien contre le Mal ou lutte monumentale du monde libre contre la barbarie, sont irrecevables. Tout autant les affirmations apodictiques sur le primat des valeurs islamiques, en balayant le terrorisme qui s'en prévaut par des formules lapidaires – ce ne sont que des illuminés exaltés qui pervertissent la religion et qui ne comprennent rien à l'islam –, nous paraissent légères.

Bien sûr que nous avons affaire à des voyous fanatisés et à des criminels manipulés dont nous réprouvons les actes ignominieux. Nous devons condamner avec énergie leur comportement déviant, désespéré et désespérant. Cette réprobation ne souffre aucune réserve.

Mais dans cette épreuve – qui peut être aussi, sans dolorisme aucun, un lieu de salut –, l'occasion est propice pour entamer une réflexion profonde sur les références scripturaires exploitées par les islamistes extrémistes. Il est

temps de libérer le Coran des mains de ceux qui l'ont confisqué et qui en font une lecture littérale belliciste et justificatrice des instincts les plus bas de l'homme. Cette étude fut entamée et menée à bien déjà par Mohammad Abdallah Draz, en digne légataire et continuateur de l'œuvre des pères de la renaissance de la pensée musulmane, la *nabda*.

À titre personnel, nous prenons comme un insigne privilège qui nous dépasse et nous confond, la demande très amicale de coprécéder cette *Initiation au Coran*. La demande est d'autant plus engageante qu'elle se voudrait un pendant – pâle – de la préface de l'éminent islamologue et arabisant, le professeur Roger Arnaldez.

Loin de faire double usage, le livre de Mohammad Draz, achevé en 1947, quasi concomitant de l'ouvrage de Régis Blachère paru chez Maisonneuve sous le titre d'*Introduction au Coran* est d'une grande richesse didactique. Avec une méthode heuristique très fluide, il nous présente, outre les introductions et conclusions classiques, trois grandes parties, ou portiques, devrions-nous dire, qui nous font entrer de plain-pied dans l'univers coranique. D'emblée, le décor est planté, la scénographie est minutieuse pour cette vision panoptique de la protohistoire du Coran. Ensuite, viennent au lecteur les aspects religieux, moral et littéraire du Livre de Dieu. L'auteur les présente, animé par un souci scrupuleux de probité, sans apologie mièvre ni discours défensif, attitude remarquable pour une époque où la mouvance œcuménique et/ou interreligieuse n'était qu'à l'état d'esquisse. Il agissait en universitaire intègre et surtout en honnête homme, croyant respectueux des croyances de ses semblables. Enfin, l'origine, céleste s'entend, du Coran est étudiée en dernier. Mais, notre grand cheikh le fait à juste raison en appelant à la raison. Si l'on se résigne finalement, écrit-il, à accepter l'explication d'une origine divine immédiate d'un phénomène, ce ne pourra être que comme dernier recours... Mohammad Abdallah Draz n'avance surtout pas, note si bien Roger Arnaldez, l'argument du style inimitable du Coran comme preuve de son origine non humaine.

Nous devons aussi, et de prime abord, à notre savant la précision lexicographique du vocable « islam ». Son étude nous conforte déjà – à notre petit niveau – dans sa définition étymologique qui, comme tout le monde le sait, dérive de la racine arabe trilittérale *SLM*, donnant *salam*, et qui, en dépit de tout – maintenant plus que jamais –, signifie *paix* et *salut*. Aussi, s'islamiser revient-il à entrer dans la Paix... C'est une pacification de l'âme. Par ailleurs, nous avons eu l'occasion de récuser la coutume qui se borne à traduire le mot « islam » par « soumission ». Outre que cette traduction a longtemps corroboré l'idée d'une résignation morose et fataliste – le fameux *fatum mahometanum* faisait horreur à Leibniz –, elle est totalement fautive, aussi bien du point de vue de la stricte synonymie que celui de la rigueur linguistique. Pour la simple raison qu'à l'inverse le mot « soumission » ren-

contré en français n'est jamais rendu par « islam » en langue arabe, il n'y a pas un isomorphisme entre les deux mots dans les deux langues. En réalité, la périphrase qui rend le mieux son sens est, à notre avis : « déprise de soi pour une remise de soi confiante et dans la paix à... », en l'occurrence à Dieu. C'est un abandon paisible et spontané dans un acte libre, en être libre. Enfin, l'islam est une allégeance spirituelle perpétuelle à l'infinie seigneurie de Dieu.

La synthèse de l'étude menée par Mohammad Draz, sur ces questions entre autres, figure dans le texte de conférence qu'il devait communiquer au Congrès islamique qui s'est tenu à Lahore, Pakistan, du 29 décembre 1957 au 8 janvier 1958. Sauf qu'entre-temps il rejoignit le Compagnon suprême, selon la formule consacrée. Cette mort tragique survenue au moment où il s'apprêtait à confronter ses idées avec de grands ulémas nous a privés tous d'un développement judicieux. Heureusement, la revue *Al majalla* – littéralement « La revue » –, éditée par le ministère égyptien de la Culture, a publié, dans son numéro 14 daté de février 1958, un article du savant défunt sous le titre que nous traduisons approximativement par : « Position de l'islam vis-à-vis des autres religions et sa relation avec elles »¹, reprenant l'ensemble des résultats sous forme synoptique de ses recherches entreprises les dernières années de sa vie. Nous devons au conseiller Mohammed Saïd al-Ashmaoui, et nous lui en savons gré, d'avoir résumé sous forme d'une triade l'essentiel dans son ouvrage composé en arabe et intitulé *L'Essence de l'islam*, publié aux éditions Sina. En effet, nous pouvons lire aux pages 130 et 131 :

– l'islam, dans la phraséologie coranique, est la religion de tous les prophètes et les messagers de Dieu. À cet égard, l'islam est la religion de tous les adeptes des prophètes de Dieu ;

– la lexie « islam » a été restreinte à l'ensemble des préceptes enseignés par la prédication mohammadienne par simple convention terminologique puisque ce n'est pas l'acception que lui confère le Coran ;

– ce qui est couramment compris par le terme « islam » n'est pas conforme à sa signification coranique, mais l'usage l'a consacré à l'ensemble des pratiques culturelles prodiguées par le prophète Muhammad ainsi que la législation d'inspiration religieuse qui en découle...

Au vu de ce qui précède, nous pouvons comprendre, sans vouloir ratisser large ni capter les consciences humaines, que tout être, doué de cœur et d'intelligence au sens coranique, qui se remet dans la confiance et dans la paix à Dieu, est musulman à la manière d'un Abraham qui consentit à

1. On trouvera la traduction intégrale de cette allocution en annexe de l'ouvrage de M.-A. Draz intitulé *Ad-Dîn*, traduit en français par son fils Mohsen et paru en 1999 aux Éditions Al-Burûq, Paris, sous le titre *Les Hommes à la découverte de Dieu*.

offrir son fils en holocauste par amour, par fidélité, par acte d'islam tout simplement. Le docteur Draz souligne aux pages 54 et 55 du présent ouvrage :

« Être musulman, c'est appartenir en même temps à Moïse, à Jésus et à tous les messagers divins depuis la création du genre humain, en les confondant tous dans le même respect et en ajoutant foi à tous leurs enseignements, sans aucune distinction entre eux. Ou plutôt c'est appartenir à Dieu et suivre sa volonté qui s'est manifestée successivement par leur bouche. »

Le *distinguo* opéré entre cette acception et celle cultuelle et culturelle, somme toute réductrice, éclaire la compréhension exégétique des passages coraniques relatifs à la véritable religion de Dieu, la religion de la prime nature, immuable : l'islam. Ce n'est pas l'ossature d'une pratique religieuse bien codifiée ni l'observance de rites bien déterminés et contingents.

Érudit, l'auteur nous rappelle dans un souci pédagogique, au fil des pages, que la révélation coranique a été morcelée et échelonnée sur la durée du ministère apostolique du Prophète, avec parfois des interruptions allant jusqu'à plusieurs mois. Elle constitue la copie d'un archétype consigné sur une « Table gardée » dans l'empyrée ou l'apex céleste.

Le Coran se présente comme un corpus composé de plus de six mille deux cent trente-six versets répartis en cent quatorze sourates classées dans l'ordre décroissant du nombre de leurs versets. C'est une classification comme une autre qui, évidemment, ne coïncide pas avec l'ordre chronologique. Il fut colligé sous le califat d'Uthman, sur ordre du calife. Les docteurs et les savants coranologues investissent leur vie afin de pénétrer ses sens, cerner ses graphismes, comprendre ses variantes et maîtriser la science de l'abrogé et l'abrogeant. En effet, ils distinguent deux types de versets :

- ceux qui sont atemporels et anhistoriques. On les qualifie de paradigmatiques et ils sont explicites et de portée universelle ;
- ceux qui sont relatifs au contexte contingent. Ceux-là voient leurs incidences sociales et psychologiques évoluer ou tomber totalement en désuétude. Leur abrogation est énoncée par le Coran lui-même :

« C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre, il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à des interprétations diverses... » (3,7).

« Si Nous abrogeons un verset quelconque ou que Nous le faisons oublier, Nous en apportons un meilleur ou un semblable. Ne sais-tu pas que Dieu est Omniscient ? » (2,106).

« Quand Nous substituons un verset à un autre – Dieu sait très bien ce qu'Il fait descendre [sur vous]... » (16,101).

Il est clair qu'on ne lit pas le Coran comme on approcherait toute autre œuvre littéraire – quand bien même ceux qui n'y verraient qu'une fiction devraient jouir de leur liberté totale d'appréciation. Ce n'est pas un essai, ni un roman, et encore moins un compendium ordonné en chapitres *ad hoc* structurés, bien qu'il traite d'un grand nombre de sujets et de matières différents. Sa lecture est malaisée, voire déroutante, à cause de la présentation en entrelacs ou mieux encore en arabesques. N'est-il pas « descendu » étoilé ? Cet étoilement – *tanjim* – le rendrait inaccessible à un esprit plutôt « cartésien », alors qu'il lui confère une harmonie stylistique d'ensemble indéniable.

Le Coran est l'unique miracle accordé à Muhammad. Lui qui était, selon les traditions hagiographique et historiographique unanimes, analphabète, se mit à réciter des paroles qui eurent un impact hypnotique sur ses auditeurs, les Arabes de La Mecque. Ce fut d'autant plus fascinant qu'ils étaient des funambules de la langue et des virtuoses de la prosodie. La beauté plastique des sonorités musicales qui rythment les versets coraniques et leur perfection stylistique harmonieuse enchantent l'ouïe, saisissent l'esprit et apaisent le cœur. Sa valeur religieuse incantatoire est centrale dans la vie des musulmans. La psalmodie des sourates est un acte dévotionnel. Le croyant se laisse « noyer » dans les flots de la Parole divine et s'immerge totalement dans son afflux. L'adoration de Dieu est médiatisée – verbalisée – désormais par un canal et une voi(x)e. Le Professeur Roger Arnaldez a très bien mis en évidence l'importance capitale de la cantillation par des témoignages directs et vivants en particulier au Pakistan. Le Coran, c'est cela et plus que cela. C'est une autorité.

En effet, l'autorité première et ultime demeure, en islam, un Livre dont le texte est interprétable avec l'intelligence et les aspirations de celui qui le lit et s'en nourrit, partout et à chaque instant. Le Coran est médité et intériorisé *hic et nunc*. Il a cette capacité intrinsèque d'épouser les contours des existences humaines et les sinuosités de leurs contingences. Que ceux qui y ont perçu un souffle divin et ont répondu présents au mystère ne se ferment pas à la réflexion et au raisonnement. Aliénés par le littéralisme desséchant, l'imbécillité giflant l'intelligence, ils trahiraient ainsi son esprit et son message. Ramener l'essence de la révélation de Dieu à un ensemble de règles juridiques immuables est un enfermement, voire un non-sens. La « talmudisation » ratiocinante du rapport au texte sacré est à l'origine de l'archaïsme dans lequel sont rivés bon nombre de nos coreligionnaires.

Moins d'un trentième du Coran est constitué de versets de type législatif et prescriptif. Dans cette fraction, beaucoup sont amphibologiques et équivoques. Certains sont même à l'évidence inapplicables *stricto sensu*.

Quel est le fondamentaliste, fût-il le plus borné, qui pourrait soutenir que le pèlerinage au temple de Dieu à La Mecque doit être accompli à pied ou à dos de chameau ? Alors que le verset qui l'institue est clair :

« Annonce aux peuples le pèlerinage. Qu'ils l'accomplissent à pied ou sur quelque monture que ce soit. Qu'ils viennent des contrées les plus éloignées » (22,27).

De nos jours, les montures sont le Jumbo Jet et l'autocar climatisé.

Comment peut-on encore prétendre à la distinction visuelle du fil blanc et du fil noir pour entamer le jeûne diurne ? Qu'on le veuille ou non, l'entreprise est irréalisable en Scandinavie...

L'homme sensé et doué d'intelligence ne ridiculise pas son Seigneur. Il doit lui rendre hommage et exprimer sa gratitude en investissant le monde et en le faisant fructifier pour les générations futures. La foi véritable est celle qui va de pair avec l'éveil hybride du cœur et de la raison. Et ce n'est que conformité au Coran lui-même, qui enjoint à la recherche, à la réflexion et à la connaissance. Plus du huitième du nombre de ses versets le rappelle avec insistance.

Le Coran peut et doit être interprété. Il l'a été et il le sera toujours. Pas moins d'une quinzaine d'écoles d'exégèse ont fait autorité. Elles couvrent toute une gamme d'interprétations : anagogique, parabolique, métaphorique, symbolique, allégorique... L'actuelle sclérose « en place » est due à l'enfermement dans lequel veulent nous confiner des ulémas conservateurs, au raisonnement obtus et anachronique. Ils ont sacralisé à tort, depuis des siècles, l'œuvre humaine de leurs ancêtres. Alors que ceux-ci, hommes de génie, ne nous avaient jamais engagés pour un temps postérieur au leur.

Nous devons nous déconditionner des oripeaux et des scories qui flétrissent la grande tradition de critique et de libre examen des penseurs musulmans. Nous avons besoin, afin d'accomplir cette immense tâche, de nous libérer d'abord des impedimenta moraux qui engourdissent nos esprits et ankylosent notre pensée.

Notre salut réside dans la lecture moderne des textes exégétiques. Nous devons les dépoussiérer et savoir les réactualiser. Leur substantifique moelle sera ingérée, en cette aube d'un nouveau millénaire, telles les vitamines nécessaires à l'organisme pour un nouvel élan vers la promotion de l'authentiquement humain.

Le plus exaspérant dans cette navrante « affaire », qui ne cesse de faire débat, à savoir la lettre et l'esprit des versets coraniques, est que nous n'arrivons pas à sortir des polémiques stériles connues. En effet, les controverses opposent, d'un côté, les musulmans traditionalistes, littéralistes et rigoristes, aux non-musulmans effarés par l'effet de zoom et de loupe ainsi

que par la focalisation sur le pervers et sur le négatif, de l'autre. En réalité, ni les uns, bornés, n'ont saisi la dynamique de progrès insufflée par le Coran, ni les autres, ignorants, ne sont au fait de l'histoire et de la civilisation islamiques.

Le Coran enseigne, telle une propédeutique et avec la plus grande pédagogie, que les incidences sociales de ses propres versets peuvent tomber en désuétude et être frappées d'obsolescence, dès lors que les conditions relatives au milieu environnant évoluent. Ce fut le cas du vivant du Prophète lors de sa prédication. Ses compagnons et les premiers califes – les mieux guidés – continuèrent cette pratique. Ils adaptèrent au gré des changements sociaux leur « compréhension interprétation » du texte coranique ; un texte, somme toute, lisible avec les « lunettes » du moment. Cette souplesse et cette malléabilité ainsi que la capacité évolutive intrinsèque au Coran permirent aux premiers juristes de légiférer avec intelligence et pragmatisme. Qu'ils fussent en Mésopotamie ou en Égypte, leurs législations furent différentes comme elles durent aller de pair avec les exigences de leur temps. L'étroitesse du petit esprit qu'affichent les doctrinaires islamistes, de nos jours, est d'autant plus affligeante qu'elle est allogène et adventice à la pensée islamique.

Un texte, même sacré, est à relativiser à son contexte. L'esprit qui en émane le vivifie et le rend en matière de sens une référence.

À cet égard, le port du voile – pour ne prendre que cet exemple qui est devenu une affaire d'état – n'est qu'une simple recommandation non assortie de la moindre coercition. Elle était faite aux croyantes à une époque où les femmes dissolues se pavanaient seins à l'air, cheveux au vent... Cette recommandation n'était nullement une nouveauté, saint Paul, dans son Épître aux Corinthiens, présente la femme non voilée comme une tondue. Toute l'iconographie mariale présente la Mère du Christ voilée. Les femmes chrétiennes orthodoxes se voilent encore la tête en Ukraine et dans les campagnes grecques. Certaines femmes juives observant l'orthopraxis de la loi mosaïque se rasent le crâne et mettent une perruque.

À notre avis, la pudeur, la vertu et l'expression de foi n'ont nullement besoin d'être matérialisées par un fichu ! Le véritable honneur d'une femme et sa dignité résident dans son instruction et son éducation qui l'affranchissent des carcans obsolètes. Quel spectacle désolant de voir des fillettes à peine nubiles emmitouflées dans des tissus bigarrés qui les asservissent et les enlaidissent ! Aucun homme sérieux et sain d'esprit ne fantasme de nos jours sur les cheveux d'une fille ! Cependant, ayant affirmé cela avec force, et parce que nous demeurons attaché à la liberté, nous nous devons aussi de respecter – quand bien même nous ne serions pas d'accord avec elles – celles de nos coreligionnaires majeures qui, en toute bonne conscience, et en dehors de l'espace public clairement délimité, décident de se voiler. Nous

aurions simplement souhaité, si tant est qu'il nous soit permis d'émettre ce souhait, qu'elles le fissent avec élégance et esthétique. Dieu est Beau, Il aime la beauté.

D'un autre côté, une question qualifiée de grave par le Professeur Roger Arnaldez, en rapport avec le *djihâd*, est mise en avant. Nous ne pouvons que déplorer, dans un premier temps, que l'appellation « guerre sainte » soit utilisée comme épigone de *djihâd* par le grand arabisant et très fin philologue membre de l'Institut. Nous nous permettons avec la déférence requise de lui signaler qu'*al harb* (la guerre) n'a jamais été *muqaddassa* (sainte) en Islam. Non qu'il faille exonérer les criminels qui ont rendu canoniques des atrocités abominables par des références scripturaires, ni éluder les imprécations des sermonnaires doctrinaires qui enrobent leurs harangues de justifications divines. Mais nous voudrions simplement mettre en exergue un abus de langage terrible et scandaleux. Un glissement de sens sémantique grave a rendu le concept de *djihâd* dévoyé. Nous aurons à revenir sur la notion précise de *djihâd*. Pour l'instant, nous affirmons en mesurant toute la portée de nos propos, avec la froideur d'esprit et le calme nécessaires, qu'aucune guerre n'est sainte. Nous mettons au défi quiconque trouverait dans le corpus coranique la moindre allusion, même elliptique, à une quelconque sanctification de la guerre. Laquelle guerre est toujours considérée comme une calamité et une rude épreuve. Nous ne trouvons nullement l'épithète « sainte » accolée au mot « guerre », dussions-nous pour cela, encore une fois, compulsier tout le Coran et tous les traités de théologie avec, « *from cover to cover* »... Nous ne voyons pas en quoi la guerre peut être sainte. Elle, qui est bien l'œuvre des hommes, ne peut être que profane.

La « morphologie » mentale des légistes et juriconsultes n'a jamais connu la notion d'une guerre qui pourrait être sacralisée. Et nous devons proscrire à jamais cette aberration. Cependant, le souci scrupuleux de transparence et de probité intellectuelle à laquelle nous appelons de tous nos vœux nous engage à dire : n'y aurait-il qu'un seul verset qui eût appelé à la guerre, il aurait mérité qu'on l'exposât et qu'on s'y attardât avec sérieux.

Or, il existe un certain nombre de versets, notamment ceux de la sourate 9 intitulée Le Repentir, qui sont de facture martiale. Ils sont terribles et nous ne pouvons pas les ignorer ou les minorer. Ce sont ceux-là qui sont instrumentalisés par les extrémistes terroristes. Nous les passerons en revue. Car il ne s'agit pas de procéder par un choix sélectif de versets mettant en avant ceux qui incitent à l'amour, à la paix, à la mansuétude et à la miséricorde, et qui sont de loin les plus nombreux, tout en éludant ceux qui nous posent problème aujourd'hui. Ce n'est que le langage de vérité qui nous guérira de la violence.

Cependant, nous ne devons jamais perdre de vue qu'il faut relativiser le texte au contexte. Si, justement, le contexte évolue, les incidences du texte

qui lui est relatif deviennent caduques. À plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un ensemble de circonstances dans lesquelles viennent s'insérer des faits d'armes, dès lors que le milieu était foncièrement hostile et guerrier.

Ce n'est pas parce qu'il est dit dans les écrits vétéro-testamentaires qu'il faut exterminer les Jébuséens jusqu'à la septième génération et anéantir le peuple d'Amalec jusqu'à la dernière poule qu'il faut oublier le souffle d'amour qui existe dans la Bible ! Le même traitement doit être réservé au Coran.

L'acte de foi est un engagement, de la spontanéité la plus immédiate au plus réfléchi. Il est aussi un perpétuel recommencement. Alors, nous ne voulons nullement plaider une cause *pro domo*. Nous ne devons manifester aucune ardeur chauvine à l'Islam. Fussions-nous né à Katmandou, nous eussions été probablement bouddhiste. Et nous ne devons pas nous radicaliser sur ce que nous avons « hérité » sans que nous l'ayions passé par le filtre de l'entendement. Nous devons toujours avoir un regard lucide et exigeant sur nos référents. Notre adhésion à nos valeurs abrahamiques n'en sera que plus saine et sereine.

De prime abord, aucun lecteur sérieux, déconditionné des haines ancestrales ou des manipulations mentales, ne trouve dans le Coran la guerre justifiée comme un moyen autre que de défense. Quand bien même les mots utilisés seraient crûment suggestifs et brutaux. En effet, après que la jeune communauté musulmane de fraîche date avait eu à subir toutes les avanies et toutes les persécutions de la part des Mexquois :

« Il a été autorisé à ceux qui sont attaqués de se défendre, parce que vraiment ils ont subi une injustice ; et Dieu est certes Capable de les secourir. Et à ceux qui ont été chassés sans droit de leurs demeures pour avoir dit seulement : "Notre Seigneur est Dieu !" » (22,39-40).

De plus, la riposte ne doit jamais être disproportionnée :

« Combattez dans le sentier de Dieu ceux qui vous combattent, et ne transgressez surtout pas. Certes, Dieu n'aime pas les transgresseurs » (2,190).

Aussi la traduction abusive de *djihâd* en « guerre sainte » est inacceptable. Elle ne cesse de semer le doute et la confusion dans les esprits. Cette définition péjorative et préjudiciable n'est nullement conforme à la stricte synonymie. Travestir le sens d'un mot et persister à n'y comprendre que ce qu'on a décrété relève de la psychologie. Cette attitude demeure incompréhensible et déconcertante. En tout état de cause, elle occasionne beaucoup de torts.

Le terme *djihâd* est un mot arabe qui dérive de la racine triconsonantique

JHD, qui signifie dans son acception la plus neutre : « fournir un effort rendu vers un but » ou « consentir un effort vers un objectif déterminé ». Il s'agit de déployer un effort qui peut être physique, verbal ou financier. Que cet effort ait été militaire et continue à être compris, de nos jours, exclusivement dans ce sens par les fanatiques est une vérité irrefragable. À cet égard, il n'a été théorisé et enseigné surtout comme tel que pendant les croisades. Les schèmes mentaux des juristes l'ont adapté à l'effort de guerre mobilisateur des membres de la communauté en cas d'attaque. Mais, en aucun cas et en aucune manière le *djihâd* ne signifie la sacralité de la guerre. C'est notre kérygme que nous scandons jusqu'au ressassement.

En outre, la tradition prophétique distingue en réalité deux sortes de *djihâd*, un mineur et l'autre majeur :

- l'effort mineur est celui qui couvre le champ de l'action quotidienne dans son sens exotérique le plus large : s'atteler résolument à une tâche, résister opiniâtrement à l'adversité, peiner pour survivre ou simplement travailler, cultiver, étudier, entreprendre, guerroyer...

- le grand effort salvateur qui préserve de céder au désespoir. Un effort continu d'autodiscipline fondée sur une éthique de vie. C'est une maîtrise de soi permanente, une lutte intérieure incessante pour sonder les strates les plus archaïques de l'âme, atrophier l'ego, juguler les passions, réguler les pulsions. Toute la tradition soufie a mis en valeur le grand effort contre l'orgueil et l'infatuation. En somme le *djihâd* majeur est l'élévation spirituelle recherchée et entreprise pour se vouer totalement à Dieu :

« Et quant à ceux qui accomplissent l'effort pour Nous, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers. Dieu est en vérité avec ceux qui font le bien » (29,69).

« Et déployez pour Dieu tout l'effort qu'Il mérite ; c'est Lui qui vous a élus et ne vous a imposé aucune gêne dans la religion... » (22,78).

Nous avons à cœur de mentionner aussi l'autre effort, encore plus louable : l'*ijtihad*. C'est l'effort intensif intellectuel, cérébral et mental. C'est aussi l'effort personnel du savant jusqu'à l'épuisement... Ce que Mohammad Abdallah Draz n'a cessé de consentir sa vie durant. D'ailleurs, sa voix, avec l'autorité morale qui était la sienne, nous manque et nous fait défaut aujourd'hui, dans le tintamarre du débat sur la République laïque. Nous aurions tous été instruits par son savoir et son expérience.

Il nous aurait sûrement appris que tant que la laïcité est comprise comme une garantie juridique dans la neutralité de l'État quant aux questions religieuses, nous y tenons fermement et nous en serons toujours demandeurs. Elle offre un espace de dialogue et devient elle-même un forum de débats et de rencontres dans le respect mutuel, notamment de la pratique culturelle,

À ce titre, la laïcité est une catalyse qui favorise les échanges entre les traditions et les courants de pensée. Mais si la laïcité se comprend comme un laïcisme belliqueux anticlérical, elle acquiert une épaisseur idéologique et, par là même, rivalise avec les doctrines et philosophies en place. Ce serait déplorable. La séparation désormais « bienveillante » de l'administration et des cultes en présence dans la République est une vertu à laquelle nous sommes attachés. Nous voulons tous nous abriter sous le parapluie de la laïcité. C'est un bien transmissible ailleurs, notamment dans les pays où les régimes politiques prétendent gouverner selon des préceptes religieux, en l'occurrence islamiques.

À cet égard un poncif tenace consiste à soutenir la collusion du spirituel et du temporel dans l'islam. La prétendue liaison absolue du politique et du religieux n'est que dans les esprits de ceux qui veulent y tenir *mordicus*.

Le spirituel et le temporel sont comme l'avert et le revers d'une même médaille, on peut parler d'une distinction sans séparation tout comme d'ailleurs dans les autres religions révélées.

Certes, il n'y a pas l'équivalent du denier de César dans l'écrit coranique, mais ce n'est pas pour autant qu'il faille nécessairement réduire la politique et la religion l'une à l'autre. S'il n'y a pas séparation explicite des deux ordres, il y a encore moins collusion entre eux. Quand bien même des pseudo-penseurs musulmans conservateurs soutiendraient que même César appartient à Dieu.

Il n'y a aucun verset ni hadith qui s'occupe d'organiser le pouvoir politique, de spécifier la manière de gouverner ou d'attribuer une quelconque dévolution aux hiérarques religieux afin de gérer les affaires de la Cité. Le terme arabe *yahkum* est compris et traduit, avec une mauvaise foi manifeste, dans le sens de « gouverner ». Alors qu'il ne signifie rien d'autre que juger ou arbitrer. L'expression de la croyance n'est pas l'apanage des activistes qui essaient de rendre inopérante la distinction du cultuel et du culturel. Il est temps de s'affranchir, en France, de l'ombre tutélaire des associations gestionnaires du culte qui se muent *de facto* en hiérarchies captatrices du patrimoine religieux et directrices de conscience. À charge pour les courants laïques d'asseoir leur adhésion à la laïcité sur des fondements doctrinaux et théologiques élaborés sur une réactualisation de la pensée islamique qui entreprend son *aggiornamento*. Ainsi se hissera-t-elle à la hauteur de son époque et se sentira-t-elle en phase avec ses exigences et en parfaite adéquation harmonieuse avec la modernité.

Proclamer la liberté de conscience et le respect des droits fondamentaux de la personne humaine comme un préalable à toute option religieuse, et soutenir que l'observance d'une pratique de foi ne doit en aucun cas outrepasser la loi ont véritablement une matrice coranique. Une pléthore de versets milite dans ce sens, pour peu qu'une exégèse moderne, sérieuse et

savante puisse l'établir en toute clarté. Ce n'est pas parce que les *taliban* et les criminels du GIA, frappés de cécité, imposent par la terreur leur compréhension pervertie de la religion, ou comme dans certains pays, de type monarchie saoudienne, où l'intolérance religieuse sévit, qu'il faut décréter l'incompatibilité irréductible de l'islam avec la liberté de conscience.

Non seulement, le Coran mentionne la liberté de religion, mais lui donne force de loi :

« Nulle contrainte en la religion » (2,256).

Car le Coran explique, dans la suite du verset, que la voie droite se distingue clairement de l'erreur. Comment peut-on s'imaginer un instant pouvoir contraindre par la menace ou par la coercition, ou imposer par la terreur ou même par un simple regard inquisiteur ce qui, en principe, relève d'une adhésion intime et personnelle dans un acte totalement libre :

« ... La vérité de votre Seigneur : croit qui veut et ne croit pas qui veut... » (18,29).

Et, au Coran de rappeler cette évidence :

« Si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la terre auraient cru. Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants ? » (10,99).

Un verset qui fait écho à :

« Des appels à la clairvoyance vous sont parvenus de la part de votre Seigneur. Quiconque est clairvoyant, l'est pour lui-même. Celui qui est aveugle, l'est contre soi-même. Quant à moi [Mohammad], je n'ai sur vous aucune tutelle » (6,104).

Et, dans le même ordre d'idées, nous lisons deux versets plus loin :

« Si Dieu le voulait, ils ne seraient point des idolâtres ! Mais Nous ne l'avons pas désigné comme leur tuteur et tu n'es point leur curateur » (6,107).

Nombreux sont les versets coraniques qui abondent dans le sens de la liberté de conscience, nous pouvons encore citer :

« Rappelle, tu n'es là que pour rappeler, rien d'autre. Tu n'as sur eux aucune autorité despotique » (88,21 et 22).

Et évoquer la manière de se conduire avec autrui, et comment témoigner de sa foi :

« Invite au sentier de Ton Seigneur par la sagesse et la belle parole. Et ne discute que de la manière la plus douce » (16,125).

Sinon on s'en tient, dans le respect, à :

« À vous, votre religion. À moi, ma religion » (16,125).

Un point de la plus haute importance est toujours mis en avant, celui de la peine capitale encourue par l'apostat. Cette condamnation n'a pas de fondement coranique, c'est une survivance de la loi mosaïque, toujours reconnue et intégrée dans le corpus juridique selon la formule classique « Fidélité à la Loi de ceux qui nous précèdent ». Celle-ci condamne sans appel toute forme d'apostasie (Exode 20,3-6). Et quiconque incite les autres à apostasier devait être mis à mort pour « avoir parlé contre Dieu », même s'il s'agit d'un proche parent ou d'un conjoint (Deutéronome 7,3,4). Elle fut appliquée pour la première fois par le calife Abou Bakr, lors des guerres de sédition qui éclatèrent au début de son califat en 633.

Le calife l'aurait justifiée par une sentence attribuée au Prophète, sentence qui serait, d'ailleurs, apocryphe. Mais quand bien même elle serait authentique, elle n'a pas à être appliquée pour trois raisons :

- la primauté du texte coranique et sa priorité sur le hadith, en cas d'opposition ;

- sa non-exécution par des cadis andalous arguant du fait que l'apostat doit avoir toute sa vie pour « se repentir » ;

- le progrès enregistré dans la compréhension des droits fondamentaux de l'homme. Personne n'est comptable à personne de ses actions ni de sa conscience.

Les exécutions par pendaison des apostats en Iran, ou autrement ailleurs sont un scandale intolérable.

Il est temps de pallier l'indigence intellectuelle et de combler les carences d'une production médiocre dans le domaine des études et des recherches islamologiques. Il s'agit de contrecarrer l'énorme escroquerie morale qui, par des artefacts fallacieux, rend canoniques et immuables des pratiques frappées d'obsolescence. Nous devons nous attaquer aux soubassements idéologiques et à l'architecture du fondamentalisme islamiste. Les manipulateurs doctrinaires n'ont pour base de réflexion qu'une assise inconsistante, captieuse et spécieuse.

S'atteler à cette vaste entreprise est d'autant plus aisé que la religion islamique est on ne peut plus laïque au sens étymologique et théologique :

pas de structure cléricale, pas de caste sacerdotale ni de vie sacramentelle. L'imamat n'est pas une consécration et le mufti n'est point ordonné. Toutefois, la probité intellectuelle et l'intégrité morale nous recommandent de souligner que, pour qu'il y ait réellement une séparation de « l'Église et de l'État », il faudrait qu'il y ait une autorité centrale qui la proclame. Ce sera le grand œuvre des penseurs musulmans de la même trempe que Mohammad Abdallah Draz et des imams gallicans instruits et courageux jouissant de la liberté d'expression qu'offre l'espace laïque et démocratique français. Le slogan « L'islam est religion et État » est suranné. Il a vécu sans la moindre justification coranique et sans qu'aucun hadith le fonde !

Aucune religion au monde n'a renoncé au pouvoir temporel *motu proprio*, pas même le christianisme. Lorsque l'aigle de Meaux, Bossuet, ou le cygne de Cambrai, Fénelon, théorisaient l'absolutisme et la monarchie de droit divin, ils n'invoquaient pas le denier de César. Au contraire, les Bourdaloue, Massillon et Dupanloup admiraient la finesse et le sens politique de Jésus. Il sut sortir du piège qui lui fut tendu. Il ne voulut pas passer pour un collaborateur de l'occupant en acceptant de s'acquitter de l'impôt, ni passer pour un élément subversif en refusant de le payer...

Et, aucune religion au monde ne résiste à une laïcisation voulue par le pouvoir politique, pas même l'islam. L'expérience de Mustapha Kemal Atatürk le montre avec éclat.

En outre, s'il devait y avoir une manière univoque et monolithique de gouvernement stipulé par la doctrine islamique, pourquoi, alors, assistons-nous, rien que dans le monde arabe, à toute une gamme de régimes et de gouvernements antinomiques, allant de la monarchie de droit divin jusqu'au marxisme-léninisme dépourvu de sa dialectique matérialiste et athée, pour qu'il soit tout de même compatible avec une religion, mais se réclamant tous de l'islam !

De deux choses l'une :

– ou bien la doctrine politique de l'islam est si malléable et si souple qu'elle englobe les contraires. Auquel cas, il se pourrait que ce fût une qualité :

– ou bien l'islam est tout à fait innocent. Dieu « délègue » aux hommes la gestion de leurs affaires lors de leur passage ici-bas :

« Et leurs affaires sont objet de consultations entre eux » (42,38).

Le salut des musulmans transite par la rupture du cordon ombilical entre les corps politique et religieux. (De toute façon, à chaque fois qu'il y a confusion, elle profite toujours au premier, jamais au second.) Autrement, c'est ainsi que la tyrannie s'abat sur les hommes et, de surcroît, au nom de Dieu. Et c'est alors le totalitarisme absolu.

Espérons que la jeunesse musulmane aura à cœur d'étudier et d'acquérir le savoir des sources premières. L'œuvre de Mohammad Abdallah Draz en est une. Lui qui a su s'imprégner du patrimoine de Robert de Sorbon a été de son vivant la meilleure preuve que l'opposition Islam et Occident est foncièrement impropre à plus d'un titre. Sa stature de grand savant en fait l'héritier des prophètes.

Ghaleb Bencheikh El Hocine,
Choisy-le-Roi, le 2 janvier 2004²

2. Gh. Bencheikh El Hocine est docteur en sciences physiques, écrivain, animateur d'émissions culturelles et religieuses à France 2. Il est le président de la Conférence mondiale des religions pour la paix.

Il est l'auteur de : *Alors, c'est quoi l'Islam ?* Paris, Presses de la Renaissance, 2001 ; 2^e éd. 2002 ; et de *L'Islam et le Judaïsme en dialogue*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2001.